

La violence à l'encontre des femmes et des enfants

... est une réalité au quotidien

... n'est pas un phénomène isolé

... peut toucher toutes les femmes

... reflète les rapports de force
de notre société

Les femmes font souvent preuve de réticence lorsqu'il s'agit d'aborder les situations de détresse d'ordre privé. Nous voulons encourager toutes les femmes à se défendre contre la maltraitance.

Nous offrons aux femmes victimes de menaces et de maltraitance protection, anonymat et solidarité.

Rien ne
justifie la violence
à l'encontre des femmes !

Frauenhaus Göppingen
Postfach 426
73004 Göppingen

+49 (0) 7161 72769

frauenhaus-goeppingen@freenet.de

www.frauenhaus-goeppingen.de

Ev. Kreditgenossenschaft Kassel
IBAN : DE36 5206 0410 0000 4052 05

Heures de permanence téléphonique :
Du lundi au jeudi de
8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00
Le vendredi de 8 h 15 à 12 h 30

24 heures sur 24

Ligne d'assistance
+49 116 016

Frauenhaus
Frauen- und Kinderhilfe Göppingen e.V.

Appelez-nous

... si vous subissez des maltraitances d'ordre physique et/ou psychologique ou si vous en êtes menacée

... si vous êtes victime de violences sexuelles, sociales et/ou économiques

... si une personne de votre entourage en est victime.

... si vous souhaitez bénéficier d'un conseil téléphonique ou personnel

Le foyer pour femmes victimes de violence

offre refuge, hébergement et sécurité aux femmes victimes ou menacées de violence ainsi qu'à leurs enfants.

Nous proposons des conseils et un accompagnement pour résoudre les problèmes d'ordre personnel et vous aidons à régler les questions de nature économique et juridique.

Vous avez la possibilité de parler des violences que vous avez subies.

Nous offrons aux enfants et aux adolescents un soutien pour surmonter les violences auxquelles ils ont été confrontés.

Ils bénéficient d'une aide qui leur permet de s'adapter à la nouvelle situation à laquelle ils sont confrontés et se voient proposer des activités pédagogiques pour leurs loisirs.

La vie au foyer

Au foyer pour femmes victimes de violences, vous vivez en colocation avec d'autres résidentes

Les femmes vivant au même étage se partagent la cuisine, la salle de bain, le salon et la chambre d'enfants et sont chargées de les maintenir en ordre.

Vous logez dans une chambre individuelle avec vos enfants.

Vous subvenez vous-même à vos besoins et à ceux de vos enfants, sous votre propre responsabilité.

La cohabitation est régie par un règlement intérieur.

Le foyer est sous adresse protégée. Ne communiquez cette adresse à personne.